

Le costume de la mariée, reflet de la vie quotidienne?

Laurraine Bouchard

Volume 10, numéro 1-2, 1988

Le costume
Costume

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1081452ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1081452ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Canadienne d'Ethnologie et de Folklore

ISSN

1481-5974 (imprimé)

1708-0401 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bouchard, L. (1988). Le costume de la mariée, reflet de la vie quotidienne? *Ethnologies*, 10(1-2), 53–78. <https://doi.org/10.7202/1081452ar>

Le costume de la mariée, reflet de la vie quotidienne?¹

Lorraine BOUCHARD

Aborder la vie quotidienne par le biais du costume de la mariée semble à première vue assez étonnant. Le costume cérémoniel est en soi un costume qui diffère du quotidien, et qui doit satisfaire dans son organisation à une fonction de prestige et de distinction. L'acte social que constitue le mariage s'oppose de prime abord, par la reconnaissance officielle qu'il permet aux nouveaux époux au sein de la communauté, au caractère intime des liens que ceux-ci engagent pour la vie. Le contraste qui existe entre la façon quotidienne de gérer l'économie familiale et les dépenses parfois somptuaires acceptées et même encouragées pour marquer l'événement, confirment aussi une rupture certaine avec la vie quotidienne. Les festivités auxquelles le mariage donne lieu, mettent en présence des invités qui débordent du cadre domestique habituel.

Ces apparentes contradictions qui manifestent la solennité de l'événement, empruntent pourtant à la vie de tous les jours les règles et les contraintes qui guideront les choix de la future mariée et plus particulièrement ceux qui concernent son costume. En effet, si la mode et le contexte culturel et économique de l'époque imposent à la mariée des limites quant aux choix qu'elle pose face à son vêtement, des raisons plus personnelles motivent sa préférence quant au type de vêtement choisi, sa couleur, le coût encouru, et la façon de se le procurer. Ces motivations, conscientes ou non, sont issues directement du milieu de vie dans lequel la future mariée évolue: la famille.

Les valeurs familiales transmises depuis la tendre enfance, trouvent ici un lieu parfait d'expression. Cette fonction d'influence qu'exerce la famille, se double d'une action de participation à différents niveaux, contribuant à insérer dans la vie privée un costume aussi circonstancié que celui de la mariée. Outre la famille nucléaire, des on-

1. Communication présentée dans le cadre d'un séminaire de culture matérielle: Vie domestique; les objets d'étude et les méthodes. Avril 1988.

cles, tantes, grands-parents, et cousins de la future mariée influencent les choix et le comportement de celle-ci, et s'avèrent même souvent des collaborateurs précieux.

Cette étude est réalisée à partir d'informations recueillies auprès de seize informatrices de la région de Québec, qui se sont mariées entre les années 1912 et 1960. L'échantillonnage se veut représentatif des différents contextes d'avant-guerre, d'après-guerre et de crise qui ont marqué cette époque de même que des différents milieux de vie: rural, urbain, modeste, moyen et fortuné. Ces années 1912-1960 ont été privilégiées, en raison des changements importants observables durant ces quelques décennies, entre autres, la présence de plus en plus grande des mass-média, l'évolution manifeste de l'image et du rôle de la femme, des habitudes nouvelles de consommation, et des valeurs familiales en mutation.

Le questionnaire établi aux fins de cette étude comprend deux volets. Le premier volet s'intéresse à l'aspect matériel du costume de la mariée, à sa composition, son mode d'acquisition, aux rituels qui l'entourent, et le deuxième volet, consacré à la famille, cherche à mettre en contexte les informations recueillies. Il s'intéresse au milieu de vie, cellule familiale et parenté, aux études, au travail, aux intérêts et aux amis de la mariée et du marié.

Les variables contextuelles

La famille qui occupe le centre de l'espace domestique, permet de pénétrer dans l'univers du quotidien. A l'occasion d'un événement aussi important que le mariage d'un de ses membres, spécialement une fille, elle joue un rôle de premier plan quant aux choix à faire et aux gestes à poser. En effet, la mariée qui affiche par son vêtement le statut social de sa famille, et déjà celui de son futur époux, doit respecter certaines règles établies et se soumettre aux contraintes de son milieu. La responsabilité qui lui incombe en tant que modèle de représentation est grande, d'autant plus, qu'un costume cérémoniel doit particulariser celle qui le porte. En plus du statut social de la famille, le milieu d'appartenance, rural ou urbain, aura une incidence sur les comportements de la future mariée. L'appartenance de ces informatrices à l'un ou l'autre de ces milieux, permettra de vérifier le bien-fondé de certaines idées véhiculées sur la ville et la campagne. Comme préjugés rencontrés concernant la campagne, notons une insistance des valeurs traditionnelles, un repli sur soi et une solidarité familiale accrue, et une organisation de la vie quotidienne soumise à la nature. Par opposition, certaines opinions préconçues touchent

également la ville: des habitudes plus modernes de consommation, une hiérarchie sociale plus marquée et une pénétration des courants de la mode plus rapide. Cette lecture des informations doit se faire en gardant à l'esprit les changements importants qui s'opèrent graduellement au niveau des mentalités durant les quelques décennies étudiées.

1. *La date et la saison*

La date ou la saison choisie pour célébrer le mariage semble liée le plus souvent à des impératifs familiaux. Il convient par contre d'établir une différence entre les mariées qui appartiennent au milieu rural et dont le père est agriculteur et les mariées qui vivent en milieu urbain.

En effet, les saisons préférées pour les mariages chez les agriculteurs sont l'hiver, moment particulièrement calme dans l'année, et la fin du printemps, époque qui précède ou suit les semences, et où les animaux commencent à se rendre aux champs. Ces considérations jouent un rôle déterminant chez les mariées des années 1912, 1920, 1930 et 1938. Par contre, il semble qu'elles deviennent moins importantes suite à la mécanisation de l'agriculture et aux contacts plus fréquents avec la ville. Ainsi les mariées de 1945 et 1959 d'origine rurale et épousant toutes deux un "col blanc" ont opté pour le mois de juillet. D'ailleurs, après les années 1945, on observe une vogue importante pour les mariages en été, vogue sans doute accentuée par la popularité accrue du voyage de noce et le congé annuel désormais payé par l'employeur.

Particulièrement en milieu urbain, le moment arrêté pour le mariage, semble dicté davantage par des motifs d'ordre personnel, comme la disponibilité liée au travail et les moyens financiers. Les mois de mai à octobre sont les mois privilégiés pour convoler en juste noce. Sept informatrices sur neuf ont choisi cette période.

Il va s'en dire que ces choix de saison influenceront le type de costume. L'été permettra des tissus plus légers, des toilettes plus vaporeuses, suggérera davantage de couleurs pastel et facilitera l'adoption d'accessoires en fleurs naturelles.

2. *Le type de milieu*

La famille montrant d'elle-même ce qu'elle juge présentable, le mariage d'un de ses membres constitue une vitrine éloquent de son rang. Le type de mariage choisi répondant à des normes sociales définies, exprime bien ce désir de manifester à son entourage le statut de sa famille. Le choix du vêtement de la mariée et du marié, le déco-

rum de la cérémonie, le lieu de réception et le nombre d'invités sont quelques-uns des éléments qui illustrent l'aisance matérielle de la famille.

Peu importe les moyens financiers, des vêtements neufs, originaux et à la mode sont indiqués. Par ailleurs, selon le milieu, on privilégiera une toilette pratique, de couleur sobre, facilement reportable ou une toilette plus ou moins élaborée, achetée exclusivement pour cette journée. Si les moyens de la famille obligent à limiter les dépenses contractées à l'achat de ce costume, certaines auront recours à une soeur ou à une tante pour confectionner un vêtement qui rivalisera avec les modèles offerts en magasin. En milieu urbain, les dames semblent plus sensibles aux normes qui régissent cette manifestation cérémonielle. C'est que peut-être les classes sociales sont davantage ressenties, et les groupes plus fortement hiérarchisés qu'en milieu rural. Certaines règles transmises par la famille ou autrement, dictent les choix à faire. Ainsi cette jeune fille de 17 ans orphe-



line de père et de mère et d'un milieu ouvrier modeste, revêt pour cette journée très spéciale une robe courte de couleur rouille. Cette robe dont l'achat représente un effort financier important, est très pratique et pourra être reportée plusieurs fois par la suite. Avant de fixer son choix, elle se rend seule en magasin, explique au vendeur le type de mariage qu'elle fera, permettant à celui-ci de la guider dans sa démarche pour répondre à l'étiquette du moment.

Car si dans certains milieux et à certaines époques, la jeune femme choisit de se marier en long et en blanc, elle doit satisfaire à certaines exigences que lui impose ce vêtement. En effet, avant de se généraliser (avant 1945) le blanc fut réservé aux grands mariages donc aux gens plus fortunés. Ces mariages avaient la caractéristique d'être célébrés plus tard en matinée et à l'église plutôt qu'à la chapelle. C'est ainsi que cette mariée de 1939 (Figure 1) issue d'un milieu ouvrier de classe moyenne, portait une robe de tulle et de dentelle rose pâle. En raison du statut social de ses parents, une couleur pastel était indiquée de préférence au blanc. Par contre, expression d'une certaine aisance matérielle, cette robe fut achetée exclusivement pour cette journée.

Il est intéressant de noter que dans une même famille, ouvrière et de classe moyenne, et cela à peu d'années d'intervalle, deux soeurs qui épouseront les deux frères, décident d'un mariage tout à fait différent: l'un sera très simple et l'autre plus élaboré. La première à se marier en juin 1925 porte un ensemble deux-pièces couleur "coco" (rouille) et bleu marine. Cette toilette achetée en fonction de ses qualités de confort et de son aspect pratique sera portée toute la journée, même pour partir en voyage de noce. Quant à l'époux il porte un habit de ville bleu marine. Sa soeur cadette mariée en 1931, pourtant période de crise économique, porte une robe longue bleu pastel confectionnée par elle-même, alors que son conjoint a loué pour la circonstance un habit de cérémonie et le chapeau de castor. Mon informatrice croit que c'est une question de goût personnel qui a influencé ces deux mariages. Les moyens financiers ne lui apparaissant pas les mobiles de ce choix, d'autant plus que sa soeur cadette contrairement à elle-même, demeure à la maison.

Si des dépenses importantes sont consenties pour se procurer un vêtement cérémoniel, digne de son milieu familial, il est des circonstances où pour satisfaire le statut social de son futur époux, la mariée doit bénéficier de la collaboration d'un membre de sa famille. Par exemple, cette dame orpheline de père, qui épouse un universitaire issu d'un milieu aisé. Pour elle, il est important d'être à la hauteur de sa nouvelle famille. Aussi, sa tante, habile couturière, a

confectionné son vêtement, lui assurant ainsi une belle tenue à un coût plus abordable. Il s'agit d'une robe longue de velours de soie blanche rehaussée d'un petit manteau d'hermine loué chez un four-



reur (Figure 2). Quant au conjoint il porte le tuxedo et le chapeau de castor. Il est intéressant de noter que l'année précédente (1948) cette dame avait assisté au mariage de la soeur de son mari. Celle-ci avait donc donné le ton. Elle disposait d'une traîne à sa robe, indice d'un grand mariage, ainsi que d'un cortège de trois dame et demoiselles d'honneur. Cette mariée, qui désirait une robe sobre et classique, l'a fait confectionner par une couturière. En effet, si dans ce milieu il est important de bien faire les choses (protocole respecté), il convient de demeurer d'une grande simplicité, marque de commerce des gens bien nantis qui n'ont pas à faire l'étalage de leurs richesses.

Certains milieux se montrent particulièrement rigoureux pour

l'application des règles protocolaires qui entourent la cérémonie du mariage. Ainsi cette mariée de 1955 qui habite la haute ville de Québec, distingue trois types de mariages, qui se reconnaissent à l'heure de leur célébration: les mariages très simples qui ont lieu tôt le matin, les semi-formels entre 9:00 et 10:00 et les grands mariages après 11:00. En raison de la classe "petit bourgeois" à laquelle elle dit appartenir, elle choisit un mariage semi-formel. Le fait que son futur époux soit un universitaire, n'exerce aucune influence sur sa décision. La robe longue blanche n'est donc pas indiquée, car elle obligerait un cortège d'honneur et un habit spécial pour le mari. Selon elle, le fait de porter la robe longue blanche, sans tout le décorum voulu, fait vraiment "campagnard". Elle opte donc pour une robe 7/8 de brocart bleu, qu'elle fait confectionner chez un grand couturier



de Québec, Jean Fortin (Figure 3). Cette robe décorée de pierres pourra d'ailleurs être reportée à l'occasion de soirées cocktail dans son nouveau milieu de vie. Etant l'aînée et la première à se marier

dans la famille des deux parents, elle n'a pas de modèle immédiat. Elle a consulté des amies, regardé des journaux et des revues afin d'éclairer ses choix.

En milieu rural, où mes informatrices sont à peu près toutes de même fortune et issues d'une famille de plusieurs enfants, les règles, quant au comportement à tenir et à l'habillement à choisir semblent plus souples. Ainsi le goût pour un vêtement à la mode et le désir de le reporter sont souvent les raisons qui militent en faveur de son adoption. Quatre informatrices sur six ont reporté leur costume à plusieurs occasions et l'ont récupéré ensuite pour des vêtements d'enfants. Outre ces considérations pratiques, la robe de mariée représente également un rêve et le désir de le réaliser est grand. Ainsi cette mariée



de 1945 (Figure 4) qui a préféré la robe longue blanche avec voile, encore au début de sa popularité, alors que sa soeur aînée mariée en 1938 avait revêtu un tailleur marine fortement recommandé par sa tante couturière.

Bien sûr, il est tout aussi important dans ce milieu d'avoir en ce grand jour un vêtement neuf et élégant, et les dépenses encourues par rapport au budget familial sont toujours importantes car, peut-être encore plus qu'à la ville où la population est plus grande, la mariée dans son petit village est reconnue et identifiée par la communauté comme la fille de monsieur un tel.

Lorsque la robe longue blanche sera plus généralement adoptée et peut-être aussi au moment où les contacts avec les gens de la ville seront plus fréquents, un code établissant les façons de faire sera



plus perceptible. Par exemple, cette mariée de 1959 (Figure 5) porte une robe blanche avec voile mais sans traîne. L'année précédente, elle a assisté à un mariage à Lévis d'un ami de son futur, où la mariée d'un milieu fortuné disposait d'une traîne et d'un cortège d'honneur. Désirant combler ce rêve mais ne pouvant s'offrir tout ce décorum, elle a fait coudre sa robe et a confectionné elle-même son voile. Quant au cortège d'honneur il est constitué de deux enfants de Marie. Il s'agit

d'une solution plus modeste mais ingénieuse du milieu rural où ce mouvement religieux est plus présent. Cet exemple illustre la pénétration en milieu rural des règles protocolaires qui régissent les mariages et les nouvelles tendances de la mode.

3. *La personnalité de la mariée*

Le mariage, rite de passage à une nouvelle vie, permet à la future mariée d'affirmer par les choix qu'elle a à faire, son goût personnel et son autonomie. Par ailleurs aussi longtemps qu'elle demeure dans sa famille, celle-ci lui prodigue conseils, désapprobation ou appui. En général, le mariage d'une fille de la maison concerne la mère ou sa remplaçante, tante ou soeur aînée, le père jouant ici davantage un rôle de pourvoyeur que de conseiller. Par ailleurs, c'est souvent ce père qui crée par ses idées modernes un climat de liberté et encourage l'autonomie chez sa fille. Dans d'autres milieux au contraire, il exerce par son autorité reconnue un rôle de censeur dans les comportements à tenir et les normes religieuses à respecter.

Il convient d'établir une distinction entre les dames qui se sont procurées leur vêtement en magasin et celles qui l'ont fait coudre. Il faut noter que toutes mes informatrices ont effectué des achats pour ce jour et réclamé d'une façon ou d'une autre l'avis de leur mère.

Dans un premier temps donc, la future mariée se rend dans plusieurs magasins seule ou avec une compagne et repère les vêtements susceptibles de l'intéresser. Très souvent, elle se fie à l'opinion du vendeur surtout en ce qui concerne les vêtements indiqués pour le type de mariage choisi. Après cette démarche, elle en discute avec sa mère qui parfois l'accompagne pour l'achat final ou lui donne simplement son avis. Si l'approbation de la mère est nécessaire, celle-ci exerce son rôle de conseillère dans le plus grand respect du goût de sa fille. Les relations plus étroites qui unissent parfois la mère et la fille font en sorte que celle-ci sera plus encline à réclamer l'assistance de sa mère. Avec les années et la présence de plus en plus grande des femmes sur le marché du travail, l'influence directe de la mère sera moins évidente. Les amies côtoyées s'avèreront de précieuses conseillères. Quant aux mariées qui optent pour la confection, elles accordent en général une grande confiance à leur couturière. Certaines ont déjà établi leur choix, s'inspirant d'une visite en magasin, de catalogues ou de revues spécialisées, ou même parfois d'un modèle vu au cinéma. D'autres abandonnent entièrement à la couturière le soin de réaliser un patron qui rejoint leur goût et leurs aspirations. Pour cette circonstance, la jeune fille mise beaucoup sur l'expérience et le bon goût des personnes consultées.

4. *Les possibilités d'acquisition*

Lorsque la mariée décide après diverses consultations, du modèle de sa robe, elle sait déjà comment se la procurer. Dépendant de ses moyens financiers, de l'accès au marché de la mode, et des usages dans son milieu, elle privilégie le grand magasin, la boutique spécialisée, ou la confection domestique ou professionnelle. En milieu rural, on observe une préférence marquée pour la confection. Cette confection est d'ailleurs souvent réalisée par un membre de la famille, la mère, une soeur ou une tante, ou une couturière déjà connue. Des raisons d'économie militent en faveur de ce choix, économie qui s'inscrit dans une façon de vivre quotidienne: on n'achète que le strict nécessaire, et le "fait maison" est la règle. Dans ce milieu, rien ne doit être perdu. Ainsi, voyez cette dame qui se marie en 1912, et qui utilise pour la confection de son vêtement, le tissu acheté quelques années auparavant par sa soeur qui avait alors rompu son mariage.

Si pour certaines, l'accès à la ville semble plus difficile, par contre, la plupart s'y rendent pour se procurer leur tissu et effectuer les achats qui complètent leur tenue. Une seule informatrice sur six a acheté sa toilette de mariée. Pour l'occasion elle s'est rendue magasiner à Québec. Des circonstances spéciales peuvent expliquer ce geste. En effet, elle a 30 ans, est orpheline de père et de mère, enfant unique et elle épouse un universitaire. Jusqu'à l'âge de 5 ans elle a vécu avec sa famille aux Etats-Unis alors que ses parents travaillaient en manufacture. Peut-être que ce contact avec un milieu plus urbain a favorisé des habitudes différentes de consommation. D'ailleurs, elle sera la seule parmi ces six informatrices à conserver précieusement sa robe de mariée.

En milieu urbain, des raisons différentes incitent la future mariée à opter pour la confection ou l'achat de son costume. Dans un milieu très modeste alors que la jeune fille confectionne habituellement tous ses vêtements, elle consent, pour mieux souligner le caractère exceptionnel de cette journée, un effort financier important à l'achat de sa toilette. Ce geste qui s'oppose au quotidien traduit un désir de sacraliser ce vêtement cérémoniel.

Un autre facteur susceptible de favoriser ce comportement, est le fait que plusieurs dames sont sur le marché du travail et jouissent donc d'une plus grande autonomie. Vivant à proximité des grands magasins, elles les fréquentent plus souvent et présentent des habitudes de consommation plus modernes. Aussi, il arrive parfois que la présence au sein de la famille de parents commerçants (oncles) joue un rôle important sur les pratiques quotidiennes de ses membres. Des

idées de modernisme sont véhiculées et un sentiment de confiance et de fierté s'observe pour tout ce qui s'acquiert à l'extérieur de la maison. Si la plupart de mes informatrices se procurent leur costume de mariée en magasin ou dans une boutique spécialisée, très souvent elle-même ou un membre de la famille participe à la confection d'autres pièces vestimentaires qui complètent la tenue, ou à l'élaboration du trousseau. Cette participation semble importante, non seulement pour des raisons d'économie, mais aussi je crois, pour des motifs affectifs: une manière de mieux s'associer à l'évènement par le temps qui y est consacré.

Quant aux jeunes filles qui ont opté pour la confection, deux ont eu recours à une couturière d'expérience. L'une, pour des raisons d'originalité et d'exclusivité, et l'autre afin de s'offrir le vêtement simple recherché et introuvable en magasin. Des motifs d'économie surtout, doublés du désir de porter le modèle de son choix ont guidé une troisième informatrice vers la confection. Sa tante célibataire, vivant dans la maison paternelle, s'est fait un plaisir de collaborer à son mariage en lui cousant sa robe de mariée et son manteau de voyage, lui assurant ainsi une belle toilette à un moindre prix. Il est intéressant de noter que ces trois informatrices se sont mariées dans les années 1948, 1949 et 1955, époque où les mariages connaissent un plus grand déploiement, et où les magasins offrent des robes de plus en plus élaborées. Elles sont très instruites des règles protocolaires qui régissent les mariages, et ont fait le circuit des boutiques et des magasins avant de fixer leur modèle.

5. *Les moyens financiers*

Marier ses filles, constitue pour le père un point d'honneur important et il se doit d'être à la hauteur de l'évènement. La plupart du temps il paie les frais de la réception et contribue généreusement aux divers achats qu'entraîne cette journée. Il a donc son mot à dire quant au budget disponible. En effet les obligations ne manquent pas, il y a toujours les enfants qui restent à nourrir et qui devront eux aussi profiter des mêmes largesses du père lors de leur mariage. Et même s'il désire être le plus généreux possible pour récompenser sa fille qui aide depuis plusieurs années à la maison, celle-ci devra composer avec la somme d'argent offerte, et combler tous les besoins vestimentaires de la journée.

Lorsque la jeune fille travaille à l'extérieur, elle est plus autonome quant à ses achats et paie ordinairement elle-même ses vêtements. Bien que la dépense consentie soit grande par rapport aux

revenus, celle-ci doit respecter le plus possible un budget réaliste qui tient compte de l'ensemble de ses obligations. Dans certains milieux, où le père préfère que ses filles ne travaillent pas en dehors de la maison, il se fait un devoir d'assumer tous les frais encourus.

Chez certaines dames qui remettent à leurs parents une partie importante de leur salaire, en raison des besoins familiaux très grands, le coût des vêtements nécessaires à cette journée sera défrayé par ceux-ci, ceci est perçu comme une juste récompense pour leur participation au bien-être familial. Remarquons cette institutrice de 20 ans qui enseigne déjà depuis 4 ans et qui se mariant en 1912 a décidé de conserver le salaire de sa dernière année de travail (100\$) afin de s'offrir elle-même les vêtements désirés. Les achats qu'elle effectue à Québec en compagnie de son père et de son futur, seront bien sûr marqués par des valeurs d'économie, mais répondront à son goût et à son désir d'acquérir des éléments de base pour sa garde-robe future.

Ces gestes d'autonomie plus ou moins fréquents et encouragés selon le milieu familial, se multiplieront avec les années allant de pair avec les changements qui s'observent au niveau de l'image et du rôle de la femme. L'indépendance financière et l'assouplissement de l'institution familiale contribueront à marquer des points en ce sens. Citons cette couturière qui nous explique les changements qu'elle a observés entre les années 1940 à 1960, et le passage vers une plus grande émancipation de la femme. Il faut préciser qu'elle s'adresse à une clientèle le plus souvent aisée et conservatrice:

Dans le début des années 1940 la jeune fille venait avec sa mère, celle-ci choisissait et disait "tu l'aimes chère?", la fille n'avait qu'à approuver. Par la suite, la fille donnait ses idées et nous (la mère et moi) en tenions compte. Il y avait parfois des frictions et j'essayais à ce moment-là de me retrouver seule avec la jeune fille afin de satisfaire son goût. Avec les années 1960 il y eût un changement radical, c'est la jeune fille uniquement qui décide et elle refuse l'avis de sa mère en lui disant, "laisse faire tu ne connais pas ça."²

Les influences

Dans cette société en évolution où l'individu occupe de plus en plus de place, le mariage a été et demeure "affaire de famille". En effet, il est un lieu par excellence de transmission des valeurs domes-

2. Propos recueilli lors de l'enquête, réalisée auprès de Mme Françoise Bernier à Québec en 1986.

tiques et familiales, et un lieu de solidarité où les membres de la famille élargie collaborent de près ou de loin aux diverses péripéties qui entourent l'évènement.

1. *Les collaborateurs*

Mais qui sont ces individus qui participent avec générosité et fierté à l'union d'une des leurs? Bien que la mère demeure habituellement la première référence, il est des situations où la future mariée se tourne, afin de bénéficier des conseils ou d'un appui, vers une tante, le plus souvent célibataire et avec qui elle s'entend bien, vers une soeur aînée déjà mariée, ou vers une belle-soeur. Celles-ci s'imposent par leur expérience en couture, leur bon goût et leur connaissance des usages du milieu. La tante vit le plus souvent dans la maison paternelle ou tout près et a une excellente relation affective avec la famille, spécialement avec la future mariée. Quant à la soeur aînée, elle exerce par sa position au sein du groupe familial, une autorité morale qui lui permet de seconder la mère dans de telles occasions. De plus, ayant vécu l'évènement depuis peu longtemps, elle est bien placée pour agir comme conseillère. Quant à la belle-soeur, elle est souvent considérée comme une amie, celle qui a l'expérience et qui partage, avec la future mariée, l'âge et une affinité de caractère. Ce lien privilégié se rencontre surtout dans les familles nombreuses, où la future mariée est précédée de plusieurs garçons et où une grande différence d'âge la sépare de sa soeur aînée.

Certaines situations sont propices aux contacts fréquents et réguliers de la future mariée avec des membres de sa famille tels les grands-parents, des oncles et tantes, cousins et cousines. Ainsi, lorsqu'elle est l'aînée ou lorsqu'elle demeure à la maison pour aider ses parents, elle a la possibilité de côtoyer depuis un certain temps le monde des adultes. C'est à elle que l'on demande de garder les petits enfants lors des veillées familiales, c'est aussi celle qu'on invite en visite chez soi ou celle qui est disponible pour aider une tante dans le besoin. Ce commerce étroit crée un climat de confiance et de solidarité favorable à la consultation et à la collaboration.

Chez une jeune fille orpheline de père et de mère, les gestes et les choix posés démontrent beaucoup d'autonomie. Il semble exister un certain affranchissement de celle-ci face aux frères et soeurs de ses parents décédés. C'est que très souvent, elle fut obligée de prendre tôt sa destinée en main et de se constituer un nouveau groupe d'influence qu'elle partage fréquemment avec une cousine et avec sa nouvelle famille.

Les jeunes filles dont les parents vivent dans la maison paternelle ou à proximité des grands-parents, connaissent avec ceux-ci une relation privilégiée. Le sentiment d'appartenance familiale est plus fort et leur influence, dans la vie de tous les jours, plus perceptible. Tantôt elles leur doivent (particulièrement en raison du travail de commerçant du grand-père), des idées de modernisme favorables à une plus grande liberté et autonomie, tantôt elles leur prêtent un sentiment d'appartenance à une classe dite "petit bourgeois", appartenance qui inspire fierté et savoir-faire. L'influence des grands-parents apparaît, assez paradoxalement, plus grande en milieu urbain qu'en milieu rural, tout au moins elle semble plus présente dans les souvenirs de mes informatrices. Deux hypothèses peuvent être énoncées pour expliquer ce fait. Les familles nombreuses et la tâche importante chez les agriculteurs obligent les enfants à demeurer à la maison et à aider les parents. Il leur reste donc moins de temps libre pour les loisirs et les visites. Par ailleurs, la continuité dans laquelle leur vie quotidienne s'inscrit en ce qui concerne les valeurs familiales véhiculées, ne leur permet pas d'attribuer aux grands-parents une influence particulière.

Par contre, le contact avec les oncles et tantes, côtoyés lors de leurs visites à la maison familiale ou lors de veillées, assure un brassage d'idées plus modernes qui portent malgré tout l'empreinte d'idées conservatrices. Par exemple: cet oncle bijoutier de Montréal, très attaché à ses racines terriennes, conseille à sa nièce, en 1938, d'acheter chez Dupuis Frères (catalogue) de préférence à Eaton, parce qu'il s'agit d'un magasin canadien-français.

2. *L'empreinte de la famille*

2.1 *Les usages et les coutumes*

Un rôle important exercé par l'entourage de la future mariée est celui de conseiller. En effet, les usages, les règles d'étiquette concernant la cérémonie religieuse, les vêtements à porter, les fleurs à acheter, sont transmis, la plupart du temps, par celui-ci, permettant ainsi à la mariée d'organiser ce grand jour selon les meilleures règles de l'art. Car, si la tradition est importante pour cet événement, le désir de paraître au goût du jour incite la mariée à consulter les gens qui lui apparaissent à la fine pointe des nouveautés. D'ailleurs, il lui arrive de vérifier ces dires en discutant auprès d'amies, ou en regardant les catalogues ou revues de l'année en cours.

Par exemple, cette jeune fille de St-Vallier qui se marie en 1938 et choisit un tailleur marine comme costume de mariée. C'est sous

les conseils incisifs de sa tante couturière, qui a fait son apprentissage à Montréal, qu'elle a opté pour ce genre de vêtement. Elle le lui a présenté comme le nouveau chic de l'heure. La jeune fille a tout de même cru bon d'en discuter avec deux amies qui se mariaient aussi cet été-là, et toutes trois ont convenu de ce genre de vêtement pour la cérémonie religieuse, quitte à prévoir une robe longue plus élaborée pour la réception et la danse (Figures 6a, b). D'ailleurs après le dîner,





sa mère lui a demandé d'aller se changer, car elle trouvait qu'avec son tailleur elle n'avait pas vraiment l'air d'une mariée. Ses amies sont venues retrouver le groupe d'invités pour la soirée et ont revêtu, en tant que mariées de l'année, leur robe longue de noce.

L'âge de la mariée intervient également dans le choix du vêtement. Il existe des normes sociales qui établissent qu'une jeune fille ne s'habille pas de la même façon (18-22 ans) qu'une femme de 30 ans ou 35 ans. Il est difficile de savoir exactement qui est la personne qui véhicule cette idée au sein de la famille. Je crois qu'il s'agit plutôt d'un élément de culture accepté d'emblée. C'est ainsi qu'à 30 ans, notre "jeune vieille fille" ne se permet pas une robe longue blanche. Son choix se porte plutôt sur un vêtement court et sur une robe de



couleur pastel (les mariées 1944 et 1945) (Figure 7). L'apparence physique et le désir d'ignorer ces convenances permettent parfois, à une mariée plus âgée, de transgresser cette norme, et de choisir un vêtement répondant mieux à son goût. Il va s'en dire qu'au sein de son groupe elle est remarquée pour le cran manifesté en posant ce geste.

Quant aux règles, qui régissent le type de vêtement en fonction du mariage, donc du statut social des parents, elles sont transmises

le plus souvent par la personne qui participe, avec la mariée, au choix du vêtement; ce peut être: la mère, une tante couturière, un oncle commerçant et même parfois, le commis en magasin. Il doit y avoir d'abord, cette conscience d'appartenance à une classe précise, appartenance qu'on attribue aux parents ou aux grands-parents et aux moyens financiers de la famille. En tenant compte du milieu, certains vêtements seront indiqués. Dans un milieu modeste, un vêtement sobre, pratique, réutilisable, dans un milieu moyen, une robe longue ou 7/8, de couleur pastel, et dans un milieu fortuné, une robe blanche plus ou moins élaborée, exclusive à la journée.

Il faut savoir que ces règles évoluent dans le temps, de sorte qu'avec la généralisation de la robe blanche, (1945), l'aisance matérielle ne s'exprimera plus de la même façon, mais fera place à un décorum distinctif différent, représentatif de celui ou celle qui l'affiche. Les personnes susceptibles d'éclairer la mariée dans la conduite à tenir, et les choix à poser, trouvent dans les journaux de l'époque, revues spécialisées, magasins, ou mariages auxquels elles ont assisté, une source de renseignements qui leur assurent des connaissances toujours renouvelées.

Les usages ne concernent pas uniquement le choix du vêtement et la façon de le porter, mais aussi toutes les pratiques liées au mariage. On verra par exemple que les fleurs de la mariée, bien que choisies par celle-ci et selon les goûts de l'époque, sont payées le plus souvent par le futur. C'est d'ailleurs lui qui offre les bouquets de corsage aux quatre parents, étiquette oblige! Il est également une coutume observée et en milieu rural et en milieu urbain, qui veut que la mariée dépose ou fasse déposer par un membre de sa famille, son bouquet de fleurs à l'autel de la Vierge, cela afin d'assurer à son mariage toutes les grâces et le bonheur possible. Cette pratique se retrouve chez les mariées citadines de 1933 et 1939 et chez les mariées rurales de 1938 et 1959. Elle résistera jusqu'au moment où un vent de modernité amènera un nouvel usage (vers les années 1944) voulant que la mariée, revêtue de son costume de voyage, lance son bouquet aux invités.

Les bijoux que porte la mariée ont toujours une valeur sentimentale. Tantôt, il s'agit d'un collier de "perles satins", d'une parure au cou "camée" ou d'un bracelet, offert par le futur, en cadeau au dernier anniversaire ou en cadeau de mariage, tantôt il s'agit d'un collier ou d'une montre offert par les grands-parents ou par la mère, également en présent de mariage. Il faut dire qu'en général, les mariées portent un ou deux bijoux tout au plus. Avec les années, elles en porteront de moins en moins, suivant une mode qui veut que la jeunesse

et le vêtement constituent le plus beau joyau de la mariée. Une informatrice, mariée en 1955, se rappelle avoir entendu cette remarque de sa mère.

Selon une dame, mariée en 1925, l'heure à laquelle les mariages ont lieu le plus souvent, n'est pas favorable au port de bijoux trop voyants. Faisant fi de cette consigne, une dame de St-Vallier, mariée en 1912, porte, malgré une manche trois-quarts et une frange de soie qui décore sa robe, une montre pendentif, une épingle feuille d'érable au corsage et un bracelet serti de pierres. Tous ces bijoux lui ont été offerts, l'un par son futur conjoint, et les deux autres par un frère, bijoutier à Montréal. Je crois que le désir de faire plaisir à ceux qui ont offert ces cadeaux, a incité la mariée à porter ces trois bijoux. Je pense aussi à cette dame, mariée en 1920, qui a refusé de porter l'épingle que lui proposait sa tante (la tante de son mari chez qui elle vivra) afin de fermer de manière plus convenable son chemisier. Elle a décliné cette proposition, d'abord parce qu'elle portait déjà une parure au cou, et de plus, elle jugeait que le décolleté de son chemisier était suffisamment pudique.

Dans l'entourage immédiat de la mariée, quelques personnes se verront confier des tâches essentielles au bon déroulement de la cérémonie. L'habillage de la mariée, particulièrement celle qui porte la robe longue, ajustée au corsage et décorée d'un chapelet de boutons et queues de rat, nécessite une aide. Ce rôle revient, la plupart du temps, à la mère, qui profite de ce moment d'intimité pour faire ses recommandations d'usage, ou à défaut de celle-ci (en raison de son absence ou d'une lourde tâche qui l'occupe), à une soeur cadette. Il en est de même pour les mariages d'automne et d'hiver où un membre de la famille (soeur ou cousine) s'occupera d'enlever le manteau de la mariée, à l'entrée de l'église, et de le déposer sur ses épaules à la sortie. Également, lorsque la mariée dispose d'une robe avec une traîne, quelqu'un de son entourage doit veiller à ce que celle-ci soit toujours bien déployée, cela afin d'offrir aux regards des invités, une mariée dans tout son éclat. L'attribution de ces fonctions est ordinairement faite à l'avance et la personne choisie la vit comme un privilège.

2.2 *L'extension du réseau*

Il existe autour de la famille, un vaste réseau de connaissances que la future mariée peut utiliser à profit pour l'acquisition de ses vêtements et accessoires. Les parents sollicités (au sens large), éprouvent beaucoup de plaisir et de fierté à contribuer d'une façon quelconque au bonheur d'une des leurs. La mariée, qui trouve dans son

milieu satisfaction à ses besoins, se sent en sécurité, et est confiante de bien faire les choses. Il arrive parfois qu'une obligation morale pèse sur elle, car dans une circonstance comme celle-ci, la mariée doit ménager le plus possible les susceptibilités de chacun. Ainsi cet oncle commerçant, qui aurait été très blessé, si la famille ne l'avait pas consulté pour la robe de mariée de sa fille. Il s'est rendu expressément à Montréal, a sélectionné lui-même les plus beaux vêtements. La mère et la fille n'ont eu qu'à approuver son choix. Il faut noter que cette obligation se pose avec plus d'intensité dans les familles où les contacts avec certains membres sont très étroits. De plus, lorsqu'il s'agit de la première fille à se marier dans les deux familles des parents, il n'y a pas de précédent auquel se fier pour la conduite à tenir.

La couturière choisie, si elle n'est pas elle-même une parente, telle une soeur (une), une tante (deux) ou la mère (une), sera toujours une dame connue de la famille (deux), ayant déjà cousu pour un de ses membres, ou une couturière chez qui une soeur de la mariée a fait son apprentissage en couture (une). Toutes ont de l'expérience. C'est un événement trop important pour risquer que le vêtement ne soit pas à la hauteur. Elles seront d'ailleurs mises à contribution pour exécuter le manteau et parfois le vêtement de rechange qui complètent la toilette de la journée. Une seule informatrice (1955) a confié la confection de sa robe à un grand couturier. Celui-ci n'est pas connu personnellement, mais sa réputation est telle dans le milieu de la mode, qu'il peut compétitionner en qualité et originalité les boutiques spécialisées et les grands magasins.

Les magasins fréquentés par la future mariée sont déjà connus par celle-ci ou un membre de sa famille. Il faut établir une différence entre les informatrices du milieu rural et celles du milieu urbain. En effet, celles du milieu rural font, la plupart du temps, leur achat accompagnée de leur mère. Le réseau des magasins est déjà établi, et il arrive parfois qu'il existe un contact personnalisé avec le vendeur. Ainsi, cette informatrice, mariée en 1912, se rappelle encore de ses achats au Syndicat de Québec et du nom du commis qui l'avait aidé dans ses choix. Deux de ses filles, mariées en 1938 et 1945, se sont également procuré leur vêtement ou leur tissu de mariage dans ce même magasin. Aussi, lorsque la mariée opte pour la confection, les précédents dans sa paroisse et les catalogues (Eaton et Dupuis), qui pénètrent dans les campagnes, lui permettent de s'assurer que le modèle choisi s'inscrit dans le courant de la mode (1920, 1930 et 1959).

Les informatrices du milieu urbain ont la chance de fréquenter les magasins plus assidûment, vivant à proximité, donc d'élargir leur réseau. Le nombre de magasins augmentera d'ailleurs avec les années,

allant de pair avec les changements dans les habitudes de consommation et la présence de plus en plus grande des femmes sur le marché du travail. A cette époque, les magasins se retrouvent sur deux artères principales, à la basse-ville rue St-Joseph: Paquet, Syndicat, Pollock, Norman, à la haute-ville rue St-Jean: boutiques spécialisées, Louison, Holt Renfrew. Selon les familles et les milieux, on affectionne particulièrement un endroit; et on est convaincu de la meilleure qualité et du plus grand choix des magasins situés sur l'une ou l'autre de ces artères. Cette réputation se transmet autant chez les gens de la ville que ceux de la campagne. Certaines ne jurent que par la rue St-Joseph, d'autres fréquentent de préférence la rue St-Jean.

Si la plupart des jeunes filles se rendent à Québec pour faire leurs achats, sauf une informatrice qui habite Kamouraska et qui a fait les siens au magasin général de sa paroisse, il y a un accessoire que la mariée achète ou fait modeler par quelqu'un de son voisinage, il s'agit du chapeau. Celui-ci est confectionné par une modiste connue, à partir des couleurs des vêtements de la mariée. Il est un accessoire original qui rehausse et personnalise sa toilette. Avec les années, la modiste sera détrônée au profit des grands magasins qui offriront à leur clientèle de choix, ce service personnalisé.

La mariée profite en fait du réseau des connaissances familiales dans ses diverses démarches. Par exemple, cette mariée de 1948 à qui son grand-père, contremaître dans une manufacture de chaussures, propose de faire l'achat de son bouquet de fleurs, dans un salon de fleuriste appartenant à la femme d'un de ses employés. Cette habitude qu'ont certaines gens de se procurer les choses dans un milieu connu, leur assure un meilleur service, et témoigne d'une solidarité, si nécessaire à la réussite des leurs. Aussi, cette dame du milieu rural qui profite d'une visite à Québec, chez une tante, pour se faire coiffer, par une connaissance de cell-ici, en prévision de son mariage (1938).

Tous ces petits gestes démontrent le souci d'utiliser au maximum les ressources qu'offrent les liens familiaux, et attestent de l'attachement et du désir d'entraide qui existent entre ceux qui partagent les liens du sang. Lorsque la famille perdra, au fil des années, un peu de son pouvoir d'encadrement, un nouveau groupe, les amis, viendra l'appuyer dans cette fonction d'influence et de participation qui lui était, autrefois, entièrement réservée.

Conclusion

Le costume de la mariée connaît, au cours des décennies étudiées, une évolution constante dans sa forme, sa composition, ses

modes d'acquisition, et son utilisation finale. Il constitue un lieu exceptionnel d'échange constant, entre les diverses influences familiales, l'autonomie et les goûts de la mariée, confrontés à une société qui connaît de grands bouleversements.

Alors que ce vêtement en tant que costume cérémoniel doit répondre à des critères de nouveauté, d'originalité voire d'exclusivité, des contingences extérieures à son goût et à sa volonté, mais tributaires de son milieu de vie, imposent à la mariée des contraintes quant au type de vêtement choisi, sa couleur et ses accessoires. Plus que la réalisation d'un grand rêve ou d'une fantaisie, la robe de mariée revêt également un caractère symbolique et témoigne d'une dimension sociale certaine. Au centre de ces jeux d'influence, la famille exerce sur les choix et les attitudes de la mariée un rôle déterminant.

La solidarité témoignée par les membres de la famille immédiate et élargie, à l'occasion du mariage d'une des leurs, démontre les liens privilégiés qui les unissent, et garantit dans son expression, la pérennité de valeurs dites traditionnelles. Si la participation de la famille élargie semble plus grande à la campagne qu'à la ville: confection des vêtements, trousseau, lieux d'acquisition, c'est peut-être en raison du fait, que ce milieu, habitué à se suffire à lui-même, a moins tendance à aller chercher à l'extérieur satisfaction à ses besoins. Par ailleurs, l'influence et la collaboration de la famille élargie, en milieu urbain, s'exercent dans des domaines différents: achat et choix des vêtements, transmission des règles d'étiquette. Avec les années, cette solidarité concernera davantage les membres de la famille immédiate, tandis qu'un nouveau groupe d'influence verra sa contribution croître, les amis.

En ce qui concerne les habitudes de consommation privilégiées par ces informatrices: achat ou confection du vêtement et de ses accessoires, nous observons une nette différence entre les dames du milieu urbain et celle du milieu rural. D'ailleurs la distinction des classes en fonction du statut social et financier du père semble moins manifeste à la campagne. En raison d'une pénétration plus lente des idées modernes, situation qui sera corrigée progressivement par la présence accrue des mass média, le milieu rural apparaît plus résistant à l'adoption des nouveautés. Lorsque les contacts deviendront plus quotidiens avec la ville, grâce aux études ou au travail de certains membres de la famille, le milieu rural confronté à de nouvelles influences, perdra un peu de ses attributs traditionnels, à l'instar de la vie quotidienne. Une amélioration des conditions matérielles dans le contexte économique d'après-guerre, contribuera à minimiser les

contrastes observés dans les façons de vivre et de faire des milieux rural et urbain.

Si le mariage, tel que nous pouvons l'observer est affaire de famille, il est un événement qui concerne plus spécialement les femmes. En effet, sans vouloir minimiser le rôle du père à un simple pourvoyeur, il faut convenir que la réussite de cet événement, tient à la participation essentielle de toutes les femmes: mère, soeurs, tantes, et cousines. Toutes, lorsque sollicitées, se sentent particulièrement impliquées dans les différentes démarches qui mènent une des leurs à l'autel. L'intériorité de leurs tâches quotidiennes et leur solidarité naturelle, les préparent sans doute mieux que quiconque à cette disponibilité de temps et de coeur, indispensable à la réussite de ce grand jour.

De plus, n'est-il pas exact de penser, que le père et la mère, tant du milieu rural qu'urbain, espèrent, par le mariage d'une de leurs filles, une amélioration de leur statut social? En effet, si les conjoints sont, la plupart du temps, du même milieu, (ils se connaissent depuis un certain temps et habitent à proximité l'un de l'autre), il arrive, et cela de plus en plus souvent avec les années, que la jeune fille rencontre et épouse un universitaire ou un travailleur dit "col blanc". Cette alliance lui assure, ainsi qu'à sa famille, une promotion sociale immédiate. La famille doit, à cette occasion, tout mettre en oeuvre pour montrer d'elle-même ce qu'elle juge le plus favorable. Le costume de la mariée devra donc témoigner non seulement du milieu d'appartenance de la mariée mais aussi de sa condition sociale nouvelle.

Université Laval, Québec

Bibliographie

1. Sources orales

Les informatrices :

ROY, Fortunate (Alfred Laverdière), mariée le 12 janvier 1912, à St-Raphaël de Bellechasse.

SANFACON, Antoinette (Omer L'Heureux), mariée le 20 juin 1920, à Loretteville.

L'HEUREUX, Juliette (Maurice Moreau), mariée le 10 juin 1925, à St-Roch de Québec.

MORENCY, Blanche (Roméo-René de Cotret), mariée le 15 janvier 1928, à St-Sauveur de Québec.

OUELLET, Marie-Jeanne (Paul-Emile Lajoie), mariée le 5 février 1930, à Kamouraska.

LACHANCE, Jeannette (Paul-Henri Guilbault), mariée le 11 septembre 1933, à Jacques-Cartier de Québec.

LAVERDIERE, Thérèse (Henri Gourgues), mariée le 31 mai 1938, à St-Vallier de Bellechasse.

GENEST, Irène (Joseph Pouliot), mariée le 17 juin 1939, à Sacré-Coeur de Québec.

GAGNON, Antoinette (Richard), mariée le 26 septembre 1940, à Kamouraska.

SARRAU, Claire (Maurice Chiquette), mariée le 20 mai 1944, à St-François d'Assise de Québec.

BOISVERT, Marie-Marthe (Alexandre Fradette), mariée le 23 mai 1945, à Notre-Dame de Lévis.

GAGNON, Simone (Marcel Bélanger), mariée le 17 juillet 1948, à Château-Richer.

FALARDEAU, Colette (Benoît Gagnon), mariée le 24 octobre 1949, à Château-Richer.

ROUSSEAU, Monique (Jean-Paul Deschêne), mariée le 29 décembre 1955, à la Haute-Ville de Québec.

LAJOIE, Claudette (Jean-Marc Labrie), mariée le 18 juillet 1959, à St-Vallier de Bellechasse.

BERNIER, Françoise, couturière de Québec active depuis les années 1940.

2. Sources imprimées

- ARIES, Philippe et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, Paris, Seuil, 1985, vol. 5, Chap. sur la famille et l'individu.
- BUTAZZI, Georgette, *La mode, Art, Histoire et société*, Paris, Hachette, 1983, 277p.
- Collectif Cléo, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Quinze, 1982, 521p.
- DESCAMPS, Marc-Alain, *Psycho-sociologie de la mode*, Paris, P.U.F., 1979, 212p.
- GOFFMAN, Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne 1) La présentation de soi*, Paris, Les Editions de Minuit, 1973, 251p.
- KONIG, René, *Sociologie de la mode*, Paris, Bibliothèque Payot, 1969, 187p.
- PERROT, Philippe, *Les dessus et les dessous de la bourgeoisie, Une histoire du vêtement au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 1981, 248p.